

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Fulbert - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Fulbert - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	4	121	1

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences techniques et relationnelles propres aux métiers de la comptabilité et de la gestion

Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Formation en Alternance.

C'est à l'étudiant de trouver une entreprise.

Les modalités de l'alternance seront communiquées en Juin.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission d'examen des vœux composée de personnels enseignants de l'établissement examine les candidatures. Elle évalue la pertinence des candidatures par rapport aux critères fixés. L'outil d'aide à la décision est utilisé pour affecter des coefficients aux différents critères.

Chaque dossier se voit attribuer une note finale qui prend en compte des éléments quantitatifs (résultats) et qualitatifs (appréciations des bulletins, fiche Avenir). Un classement est élaboré à l'issue de l'étude des candidatures.

Trois éléments sont prioritairement pris en compte:

- l'assiduité.
- les résultats scolaires obtenus en classe de 1ère et de Terminale.
- la fiche Avenir.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Près de 300 candidatures étudiées.

Les candidats doivent pleinement s'appropriier les attendus nationaux de la formation et vérifier si leur profil est adapté. Des compétences et un niveau satisfaisant sont attendus dans plusieurs disciplines, indépendamment de la filière du baccalauréat. De plus la maîtrise de la langue à l'écrit et à l'oral ainsi que le "savoir-être" sont indispensables, notamment dans une formation post-bac.

Les éléments complémentaires au dossier ne doivent pas être négligés. Ils permettent de souligner les expériences acquises dans le domaine extra-scolaire.

La lettre de motivation doit être personnelle et adaptée à la formation envisagée. Il est important de motiver les candidatures et de fournir des arguments spécifiques.

Les candidats sont invités à participer aux journées portes ouvertes ou à consulter les ressources disponibles sur le site Internet de l'établissement pour y rencontrer enseignants et étudiants.

La motivation demeure le facteur de réussite incontournable.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Moyenne générale. Progression tout au long de l'année et sur le cycle terminal.	Notes sur les bulletins de 1ère et de terminale. Position relative de l'élève dans la classe d'origine en terminale. Appréciations et potentiel annoncé par les professeurs sur les bulletins et la fiche Avenir. Avis du chef d'établissement sur les capacités à réussir.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail. Maîtrise de la langue française à l'écrit.	Fiche Avenir et Bulletins scolaires. Appréciations des professeurs sur fiche Avenir. Potentiel et motivation exposés par les enseignants sur le bulletin et la Fiche Avenir. Avis du chef d'établissement.	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Capacité à fournir des efforts. Concentration en classe. Autonomie, curiosité. Assiduité, ponctualité.	Appréciations des professeurs.	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Capacité à réussir dans la formation. Participation aux journées portes ouvertes. Cohérence du projet au regard du profil.	Appréciations des professeurs sur fiche Avenir. Potentiel et motivation exposés par les enseignants sur le bulletin et la Fiche Avenir. Avis du chef d'établissement.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Formes d'engagement au sein de l'établissement ou extra-scolaires.	Les éléments d'information complémentaires sur les activités hors-temps scolaire peuvent être présentés, mais leur absence n'est absolument pas rédhibitoire. Fiche avenir.	Complémentaire

Signature :

Sandrine DUPUIS,

Proviseur de l'établissement Lycée Fulbert